

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 septembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2017/329 - 47040 - Accueil des mineurs en établissements  
Proposition de mise en œuvre d'une offre d'accueil en  
appartements partagés et internat pour les Mineurs Non  
Accompagnés (MNA) et d'approbation des projets de  
convention de partenariat à conclure avec les Associations  
ARSEA (EEP Château d'Angleterre) et Oberholz.**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'augmenter l'offre d'accueil en appartements partagés pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) de plus de 16 ans au sein des établissements Oberholz et Château d'Angleterre (ARSEA) ;
- décide de renouveler l'offre d'accueil de 16 places d'internat pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) de moins de 16 ans au sein de l'établissement Oberholz ;
- approuve les projets de convention de partenariat, joints en annexe, à conclure avec les établissements EEP Château d'Angleterre (ARSEA) et Oberholz, dont les éléments essentiels sont :
  - la mise en place d'objectifs orientés vers l'accompagnement du jeune vers l'autonomie ;
  - une capacité d'accueil d'appartements partagés comprise entre 70 places minimum et 150 places maximum;
  - une convention d'une durée de 3 ans jusqu'au 30 juin 2020;
  - une aide financière attribuée comme suit :
- pour l'établissement Oberholz :

o pour les places en internat pour les MNA de moins de 16 ans, le coût à la place proposé est de 100€/jour, soit 36 500€/place/an,

o pour les places en appartements partagés pour les MNA de 16 à 18 ans, le coût à la place proposé est de 63€/jour, soit 23 000€/place/an;

- pour l'établissement EEP Château d'Angleterre (ARSEA) :

o pour les places en appartements partagés pour les MNA de 16 à 18 ans, dont 2 places d'urgence (accueil d'urgence de nuit, jour férié et week-end, très sollicités), le coût à la place proposé est de 65,75€/jour, soit 24 000€/place/an;

- autorise son président à signer ces conventions de partenariat.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170911-lmc1110783-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 15/09/17